

LE POINT SUR LA BIODIVERSITÉ

PARTICIPEZ AU PREMIER
CONGRÈS DE LA FFCAM

Grenoble - IUGA - 9 et 10 novembre 2019

La fédération organise un [congrès](#) ouvert à tous les licenciés. Pas de discours mais des échanges en ateliers. Apportez votre vision pour l'avenir de nos clubs, de nos pratiques, de nos montagnes. 5 thèmes : les sports de montagne, les jeunes, l'environnement, les refuges, le bénévolat. 4 ateliers sur le thème de l'environnement, dans lesquels nous n'esquiverons pas nos contradictions. Tout le programme, les renseignements pratiques et l'inscription sont en ligne sur le site Internet de la fédération.



AU SOMMAIRE

DOSSIER : Le point sur la biodiversité

BREVES

- Directive oiseaux, le non-respect de la France
- Revégétalisation des pistes de ski, de nouvelles méthodes
- Sites classés, suite
- Le CAF Grenoble Oisans agit sur le terrain

En mai 2019, la France a accueilli la 7^e conférence de la plateforme mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques ([IPBES](#)), organisme scientifique dépendant de l'ONU.

LE CONSTAT

Le constat est accablant, une espèce animale et végétale sur huit est en voie d'extinction dans le monde. Le rythme s'accélère avec, depuis 50 ans, une vitesse 100 à 1000 fois plus élevée que celle de la disparition spontanée des organismes vivants. Depuis 1900, 20% des espèces **locales** ont vu leur nombre diminuer drastiquement, on compte sur le territoire français (métropole et outre-mer) 10143 espèces menacées.

Le rapport estime que 75% de la surface terrestre et 66% de l'environnement marin sont dans un état de délabrement plus ou moins important. Le milieu marin, indispensable à la survie de millions de personnes, voit 33% des récifs coralliens et plus d'un tiers des mammifères marins menacés. On ne compte plus les zones mortes dont le nombre explose surtout le long des côtes, hauts lieux de la reproduction des espèces marines. En Méditerranée, 10% des herbiers de Posidonie ont disparu au cours du XX^e siècle, le rythme actuel fait craindre leur totale disparition à la fin de ce siècle ! Les amphibiens restent les espèces les plus menacées avec une diminution de leur population de 40%.

Une étude allemande basée sur l'observation et le comptage des oiseaux dans un espace protégé, ce durant 27 ans, a montré que 30% de leur population a disparu. Par ailleurs, 73 études montrent que 40% des insectes sont menacés d'extinction. En France, une étude CNRS/ Muséum d'Histoire Naturelle estime que 30% des oiseaux des champs sont en voie de disparition comme par exemple l'alouette que l'on n'entend plus chanter dans certains départements.

Ces études se penchent plus particulièrement sur la disparition d'espèces visibles. Au niveau des sols, le constat n'est guère meilleur puisque les très emblématiques vers de terre sont également menacés. Ils jouent un rôle important dans la fertilisation des sols. Ils creusent des galeries et remontent vers la surface leurs déjections sous forme de turricules¹ riches en minéraux et

¹ Turricules : déjections des vers de terre de forme spiralée que l'on retrouve sur les pelouses, plus particulièrement en hiver.

humus. Leur diminution entraîne donc une perte importante de fertilisants naturels qui, au lieu d'alimenter les végétaux, finissent dans les nappes phréatiques. Ces galeries facilitent la pénétration de l'eau et favorisent l'enracinement des plantes. En 1950, on comptait deux tonnes de vers de terre à l'hectare dans les champs aujourd'hui à cause de l'agriculture intensive les agronomes n'en comptent plus que 200 kg !

Toutes ces études portant sur des espèces facilement identifiables sont loin de la réalité car pour une espèce connue en voie d'extinction, combien d'autres organismes peu visibles et indispensables à l'équilibre des écosystèmes sont-ils menacés ou déjà disparus ?

EN MONTAGNE...

L'[Observatoire national de la biodiversité](#) a publié une carte qui montre sans surprise qu'en montagne la biodiversité se porte mieux qu'en plaine. Mais ne nous leurons pas, nous avons tous observé lors de nos randonnées une diminution des insectes comme les sauterelles, les grillons et les papillons qui, dans les années 80, foisonnaient dans les prairies. Le traitement sanitaire des animaux domestiques, la dispersion par le vent, non seulement des micros plastiques mais également de poussières chargées de pesticides jouent un grand rôle dans leur disparition. L'amendement des prairies a également participé à cette raréfaction.



Gâzé ou piéride de l'aubépine (*Aporia crataegi*), Vallon de Fournel

SANS OUBLIER LES PLANTES...

Selon l'étude publiée dans la revue *Nature Ecology and Evolution*, les plantes disparaissent deux fois plus vite que les amphibiens, les mammifères et les oiseaux réunis. En France, 15% de la flore sauvage est en voie d'extinction. Les diverses publications étudiées pour cette étude montrent qu'entre 1753 et 2018, 571 espèces de plantes ont été éradiquées, ce qui représente 0,2% des plantes connues et la tendance s'accélère. Avec un taux 2 fois plus élevé qu'avant 1900 et 500 fois plus important que le taux d'extinction naturel en 2050 nous pourrions assister à la disparition d'1/8 des espèces.

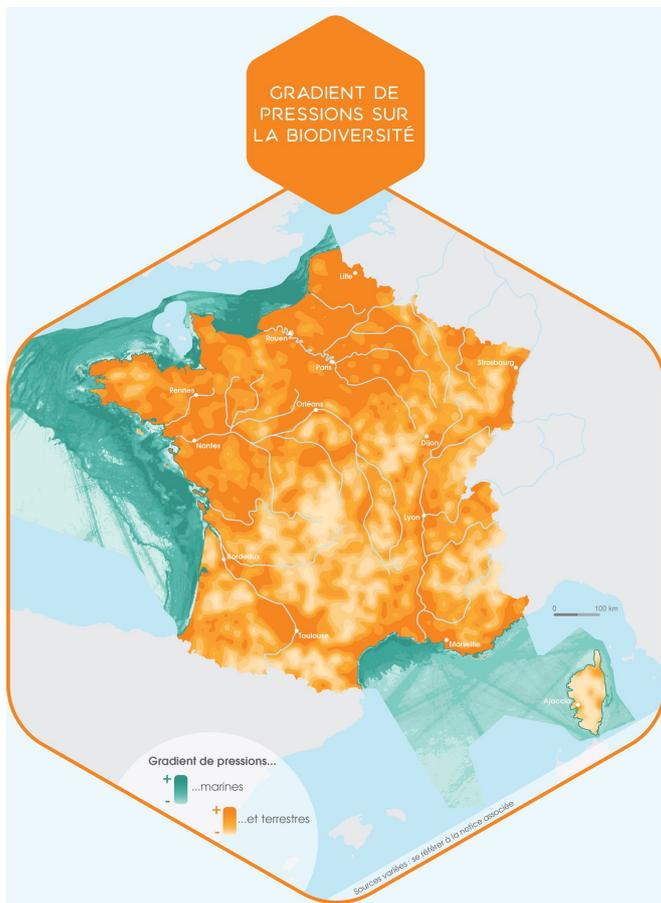
LES CAUSES DE CES EFFONDREMENTS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le rapport 2019 de l'ONB (Observatoire National de la Biodiversité) fait le point sur les causes de cet effondrement dans nos territoires (métropole et outre-mer).

1. L'artificialisation du territoire

Entre 2006 et 2015, la France a perdu l'équivalent du département de Seine-et-Marne sous le béton et le macadam. L'artificialisation des sols croît 3 fois plus vite que la population avec une augmentation de +1,4% par an. A ce jour, seul 52,7% du territoire reste peu anthropisé². Les prairies permanentes ont diminué de 7,9% en dix ans seulement (de 2000 à 2010), certaines se trouvent enchâssées entre villes, cultures et sylvicultures intensives ce qui favorise la disparition des espèces inféodées aux milieux ouverts. Les habitats sont fragmentés par le développement des infrastructures de transport de toute sorte et la circulation de la faune et de la flore sauvage s'en trouve entravée. En France, seulement 20% des écosystèmes remarquables sont dans un bon état de conservation.

² Anthropisé : modifié par l'action de l'homme



[Cliquez ici](#) pour agrandir la carte



Tulipa sylvestris subsp. australis, Buech

2. La surexploitation des ressources

Si en France métropolitaine la surexploitation est moins aiguë qu'ailleurs, c'est par omission de notre responsabilité au niveau mondial. Nous importons de nombreux produits agricoles et industriels qui sont responsables de la destruction des milieux naturels dans le monde entier (soja, huile de palme, terres rares....).

3. Le changement climatique

L'augmentation moyenne des températures mondiales est estimée à 1°C depuis 1900.

Dans notre pays depuis 1900, la température moyenne a augmenté de 1,5°C : environ 1° en plaine et 2° en montagne avec une augmentation de température atteignant 4°C observée localement près du massif du Mont-Blanc entre les années 50 et 2000. Les hivers sont plus doux avec en moyenne 2,5 jours de gel en moins depuis 1960.

L'impact sur les organismes n'est pas négligeable, ils ont de plus en plus de mal à s'adapter aux nouvelles conditions de vie. Le décalage entre le cycle des ressources alimentaires et les dates de reproduction entraîne une mortalité importante des jeunes, les oiseaux migrateurs arrivent plus tôt - 6 jours environ - sur nos côtes qu'il y a trente ans.

4. Les espèces exotiques envahissantes

Ces espèces menacent l'équilibre écologique des écosystèmes et entrent en concurrence avec les espèces autochtones. Les milieux insulaires sont les plus touchés car de nombreuses espèces y sont endémiques et ne connaissent pas la prédation. Elles n'ont donc pas développé les défenses nécessaires pour lutter contre les invasives. En 2016, 60 espèces parmi les 100 les plus envahissantes ont été identifiées en Outre-mer. En métropole, depuis 1979 on compte six espèces exotiques envahissantes de plus tous les 10 ans.

5. Les pollutions

Tous les milieux sont touchés (air, eau, sol et sédiments) par les polluants déversés dans la nature. Cette pollution touche autant la flore que la faune qui sont

intoxiquées par les produits chimiques répandus par nos activités. Ces contaminants agissent sur la reproduction (perturbateurs endocriniens) et le comportement et ils induisent un manque de nourriture. L'éclairage artificiel et la circulation routière perturbent également les organismes vivants.

En France, malgré des efforts non négligeables qui ont permis la diminution des phosphates dans les cours d'eau (-37% depuis 1998), l'utilisation intensive des produits « phytosanitaires » ne cesse d'augmenter (+12% en agriculture depuis les périodes de référence : 2009-2011 et 2014-2016).

A cela s'ajoute la pollution des matières plastiques qui devient de plus en plus préoccupante puisqu'elle concerne tous les milieux et entraîne la mort directe des animaux étouffés par l'ingestion de ces résidus. Sans oublier que ces débris sont porteurs de polluants, de virus et de bactéries qui peuvent affecter la vie humaine.



Adonis des Pyrénées (Adonis pyrenaica), Cerdagne

EN CONCLUSION

« La disparition rapide de la biodiversité biologique est bien le résultat conjugué des activités humaines » ([Rapport de l'ONB 2019](#)).

L'ONB préconise des « changements transformateurs » qui devront être décidés par la communauté internationale lors de la conférence des parties de la convention sur la diversité biologique qui aura lieu en 2020. Cette conférence revêt un caractère déterminant.

Nous devons envisager un changement radical de nos sociétés et de nos modes de vie et de consommation individuels et collectifs afin de reconstruire la biodiversité qui pourra ainsi nous fournir de manière durable les services et ressources dont nous dépendons pour notre survie.

Il est nécessaire de renforcer et amplifier les politiques publiques en réponse aux impacts des pressions sur la biodiversité. Divers programmes existent en France comme le plan national ECOPHYTO : issu du Grenelle



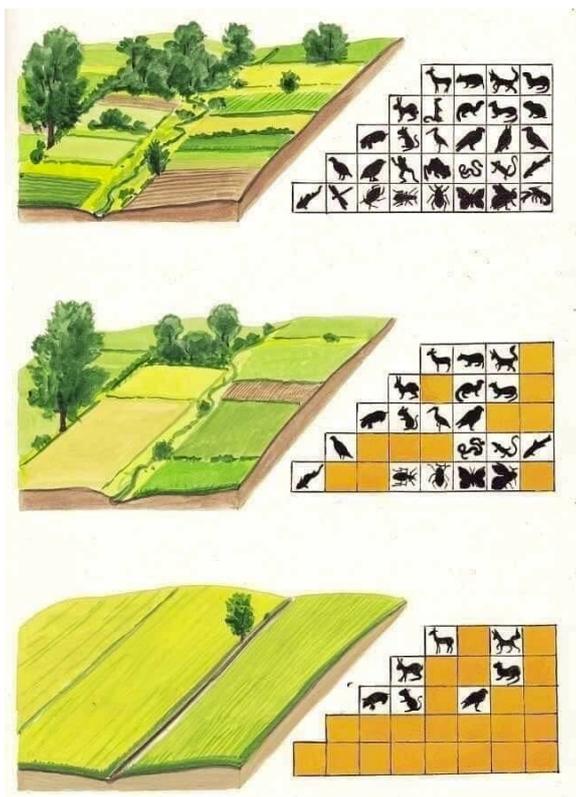
Grande sauterelle sur chardon bleu, Vallon de Fournel

de l'environnement (2007) le premier plan Ecophyto avait l'ambition de diviser par deux en dix ans la consommation de phytosanitaires ; ce fut un échec quasi total, avec une consommation qui continue à progresser. Ces programmes devront être renforcés et amplifiés et c'est à chaque acteur économique de se mobiliser si nous voulons parvenir à une bonne gestion des ressources.

Au-delà de l'Etat et des acteurs publics, la société civile doit se mobiliser et un consensus sera nécessaire afin d'aboutir à une évolution favorable de notre environnement.

La survie de l'humanité est en jeu, l'effort sera important mais si nous ne désirons pas être responsables de la 6^e grande extinction des espèces vivantes, il nous faut agir dès maintenant.

Agnès METIVIER



BREVES

DIRECTIVE OISEAUX, LE NON-RESPECT DE LA FRANCE

Malgré l'avertissement de la commission européenne concernant le non-respect des règles de la directive oiseaux par la France, notre pays renouvelle les autorisations de chasse traditionnelle. L'Europe a donc demandé des explications au gouvernement. La réponse de l'Etat français va à l'encontre du droit de l'Union européenne qui exige que les moyens de chasse soient sélectifs et la pression de chasse adaptée à l'état de conservation des espèces.

Alors que l'alouette des champs a disparu dans certains départements et que depuis plusieurs années nous n'entendons plus guère son chant dans nos campagnes, cet oiseau fait partie des 5 espèces dont les quotas de chasse restent inchangés par rapport à l'année dernière. Pour la saison de chasse 2019-2020, le ministère de l'écologie vient de publier 11 arrêtés maintenant, dans 10 départements, la capture traditionnelle comportant l'utilisation de la glu, de filets etc. Les oiseaux concernés sont l'alouette des champs, le merle, le merle noir, la grive, le vanneau et le pluvier doré.



Merle

Ces autorisations font suite à celles données pour la chasse de la tourterelle des bois dont la population a baissé de 80% en trente ans et du courlis cendré qui a perdu 35% de ses effectifs en 35 ans. Ces espèces qui sont classées EN (en danger) sur la liste rouge de l'UICN France avaient bénéficié d'un moratoire ces dernières années.

Agnès METIVIER

REVÉGÉTALISATION DES PISTES DE SKI, DE NOUVELLES MÉTHODES

Lors de la création des premières stations de ski on se contentait de mélanger terre et cailloux. Face à l'érosion des sols, les aménageurs ont commencé à semer des graminées provenant des Etats-Unis, de Nouvelle Zélande et d'Australie. Ces espèces de plaine qui ne sont pas adaptées à l'altitude peinent, malgré les amendements, à s'installer et sont progressivement remplacées par des plantes autochtones avec lesquelles elles peuvent s'hybrider. Mais ce processus est très lent, les sols ont été chamboulés, érodés et laminés par le passage des engins et des skieurs. En altitude il faut une centaine d'années pour qu'une pelouse d'altitude commence à s'installer.



Forts de l'expérience des éleveurs qui couvrent, après des travaux, les pistes de ski de foin afin de les ensemencher avec les espèces locales ce qui maintient une bonne variété génétique (ce n'est pas le cas avec les graines industrielles), l'IRSTEA* a lancé des recherches dans ce sens et crée avec le conservatoire botanique de Gap deux mélanges de graines adaptés à la moyenne et à la haute montagne. La technique du foin est particulièrement efficace pour reconstituer le couvert du sol et les 80% de sol végétalisé nécessaire pour éviter l'érosion sont vite atteints. L'utilisation des graines est plus délicate car, si elle est bien adaptée dans le sud des Alpes, elle l'est moins dans le nord où les plantes sont différentes.

A ce jour, les espèces locales sont utilisées par les Parcs nationaux et régionaux et 64% des stations sont intéressées par cette technique. Il reste à mettre en place les conditions optimales pour généraliser ces techniques qui nécessitent la création d'engins adaptés au travail sur les pistes plus ou moins pentues des stations.

* L'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

► [Pour en savoir plus](#)

Agnès METIVIER

SITES CLASSÉS, SUITE...

La LMM 61 a évoqué la réforme en cours concernant les sites classés, avec un décret annoncé pour juillet. A ce jour, on peut juste signaler que la forte mobilisation émanant de nombreux acteurs a conduit le gouvernement à réfléchir à nouveau, car le décret n'est pas publié.

Marie Laure TANON

LE CAF GRENOBLE OISANS AGIT SUR LE TERRAIN

Dans le cadre de notre convention avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse et avec ses équipes, nous avons mené deux actions depuis le printemps :

- **Col du Coq** : pose de cordes sur le sentier menant à la Dent de Crolles pour éviter que coureurs et randonneurs ne "coupent" les virages, favorisant le ravinement, les coulées de neige et la disparition d'une végétation déjà bien fragile.
- **Chamechaude** : enlèvement des panneaux matérialisant les zones de tranquillité hivernale des Tétraras-Lyre (que nous avons posés à l'automne dernier... avant de les réinstaller en octobre) avec randonnée jusqu'au sommet.

Le CAFGo, un club qui "se bouge" et fait vivre une convention signée en décembre 2017, qui a déjà fait l'objet d'autres actions : comptages de bouquetins, pose des panneaux sur d'autres sites du PNRC, etc.

Odile LERME

« UN CIEL ÉTOILÉ POUR LE MERCANTOUR »

rectificatif au n° LMM 61

Une lectrice attentive nous signale une erreur dans ce texte : la première réserve de ciel étoilé en France n'est pas située au Pic du Midi d'Ossau, mais au Pic du Midi de Bigorre. Merci à elle.

PUBLICATION :

Fédération française des clubs alpins et de montagne
24 avenue de Laumière 75019 Paris <http://www.ffcam.fr>

Directeur délégué de la publication : Marie-Laure Tanon, vice-présidente FFCAM

Ont collaboré à ce numéro : Agnès Métivier, Marie-Laure Tanon, Odile Lerme.

Crédit photos : Agnès Métivier pour toutes les photos